



L'Organisation Internationale des Coopératives de Production Industrielles, d'Artisanat et de Services

Les entreprises coopératives dans l'industrie et les services démontrent une forte résistance à la crise

DEUXIÈME RAPPORT – MAI 2010

CICOPA, l'Organisation Internationale des Coopératives de Production Industrielles, d'Artisanat et de Services, est une organisation sectorielle de l'Alliance Coopérative Internationale. Ses membres titulaires sont les organisations représentatives des coopératives de production de différents secteurs : construction, production industrielle, services généraux, transport, services intellectuels, activités artisanales, santé, services sociaux, etc. Ses membres associés sont des organisations d'aide à la promotion des coopératives de ces secteurs. Beaucoup de ces coopératives sont des coopératives de travail associé, c'est-à-dire, des coopératives où les membres sont les travailleurs de l'entreprise, dénommés également membres-travailleurs.

CECOP-CICOPA Europe est l'organisation régionale pour l'Europe de CICOPA.

Introduction

Concernée par la crise économique et ses défis majeurs pour l'emploi, la pérennité des entreprises et la cohésion sociale, CICOPA (directement et par l'intermédiaire de son organisation régionale CECOP-CICOPA Europe pour les entreprises européennes) a lancé en 2009 une consultation parmi ses membres pour comprendre les effets de la crise sur les entreprises affiliées¹.

Une année après celle-ci, CICOPA a lancé **une nouvelle consultation** pour observer les changements, l'évolution de la situation et les réactions des coopératives de travail associé et des coopératives sociales. La plupart des membres de CICOPA ont participé à la consultation 2010².

Situation économique des entreprises

D'une part, la majorité des États membres européens ont rapporté **une baisse de la production et des ventes**. On a cependant constaté quelques exceptions à cette tendance générale : ces derniers mois, un rétablissement lent et ténu de la production et des ventes a été observé dans les coopératives espagnoles, maltaises et dans quelques coopératives italiennes.

Le secteur secondaire, comme le secteur industriel (le textile, les chaussures, l'habillement, les articles de luxe, la métallurgie, l'industrie automobile, l'industrie du bois, etc.) et le secteur de la construction sont les plus affectés par la crise économique. Quant au secteur tertiaire, on observe des tendances contrastées. Selon les membres italiens, alors que les services sociaux soient moins affectés par la crise, les services aux entreprises, incluant l'immobilier, la logistique et le transport, sont parmi les plus touchés. Le membre italien, Federsolidarietà, a même annoncé un **maintien de l'emploi dans le secteur tertiaire social** en 2009.

D'autre part, concernant la réduction de l'emploi et la fermeture d'entreprises, on a observé une différence tangible par rapport à la situation de 2009. Tandis que la réduction de l'emploi était négligeable en mars 2009, la majorité des membres annoncent des **réductions d'emploi** cette année. Ceux qui n'avaient annoncé aucune réduction d'emploi l'année dernière semblent devoir y faire face en raison des effets prolongés de la crise (Finlande et Espagne).

Tandis qu'aucune fermeture d'entreprises n'a été annoncée dans la dernière enquête, cette année, l'on observe **quelques fermetures d'entreprises** ou des entreprises en liquidation principalement dans les pays de l'Europe centrale et orientale (Roumanie, Bulgarie, Estonie et Slovaquie) mais aussi parmi les membres français et italiens. On doit cependant noter que la plupart des cas de fermeture annoncés ne semblent pas directement liés à la crise

1 Le rapport établi en 2009 peut être consulté à l'adresse www.cicopa.coop/Impact-de-la-crise-sur-les.html

2 Consultation lancée en mars 2010. Des membres de 18 pays qui avaient répondu en 2009, les membres de 17 pays (sauf le Royaume-Uni) ont à nouveau participé en 2010 : la Bulgarie, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Italie, la Pologne, la Roumanie, l'Espagne, la Slovaquie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Colombie, le Japon, la Corée du Sud et les USA. En plus de ceux-ci, nous avons reçu des réponses de 5 autres pays : la République tchèque, l'Allemagne, Malte, le Canada et l'Argentine. Nous avons donc pu analyser la situation de 27 membres dans 21 pays.

économique actuelle, puisque ces entreprises étaient déjà en difficulté avant le début de celle-ci.

Pour des membres extra-européens, les perspectives générales de la situation économique semblent être plutôt hétérogènes. En général, les membres d'Asie et d'Amérique du Nord considèrent que la situation a empiré. En Amérique du Sud, cependant, tandis que le membre brésilien mentionne une réduction des ventes et des prix, les deux autres membres indiquent une bonne tendance générale de la situation économique en 2010 – en tout cas mieux qu'en 2009. Les secteurs les plus affectés sont si variés selon les pays qu'il est difficile de décrire une tendance générale.

Concernant les réductions d'emploi et les fermetures d'entreprises, l'image générale est plutôt panachée. L'Argentine, la Colombie, le Japon et les États-Unis n'annoncent aucune réduction significative d'emplois et aucune fermeture. Au contraire, le Canada et le Brésil ont connu en 2010 une réduction de l'emploi et un petit nombre de cas de fermeture d'entreprises. Tandis que le membre américain observe quelques fermetures provoquées par d'autres facteurs que la crise, la Corée du Sud n'annonce aucune fermeture, mais une réduction de l'emploi dans les secteurs les plus affectés tel que le recyclage.

Selon les membres français, espagnols et américains, en temps de situation économique défavorable, les coopératives de travail associé préfèrent **maintenir les emplois par la flexibilité**, c'est à dire en réduisant les salaires plutôt qu'en diminuant le nombre des emplois. Selon l'organisation membre allemande, cette flexibilité tient à un degré plus élevé de **participation directe des travailleurs dans l'entreprise**.

L'innovation coopérative semble être un facteur qui permette autant de prévenir que de surmonter les effets négatifs de la crise. En Espagne, par exemple, les coopératives actives dans la construction et les secteurs liés se sont montrées innovatrices et **capables de s'adapter à une situation de changement** en se reconvertissant dans l'énergie solaire. En Allemagne, les coopératives capables d'adopter des mesures innovatrices en temps de crise sont celles qui annoncent les meilleurs chiffres d'affaire.

Les tribunaux de commerce français, en matière de faillite, traitent de nombreuses demandes de **conversion d'entreprises en coopératives**. En Argentine, de nombreux entrepreneurs indépendants sont enclins à se constituer en coopérative pour mieux affronter la crise.

Pour conclure nous pouvons déclarer que, même dans le contexte d'aggravation de la situation économique et malgré quelques réduction d'emplois et de fermetures d'entreprises, les coopératives de travail associé et les coopératives sociales semblent **mieux résister à la crise que les entreprises conventionnelles actives dans le même secteur, sur le même territoire**, et ceci en raison de leur caractère coopératif. Comme le remarque le membre polonais, ces avantages ne sont pas uniquement limités aux coopératives de travail associé, la coopérative en général montre des tendances semblables dans les différents secteurs.

Solvabilité, liquidités et problèmes d'endettement

Tous les membres européens, excepté le Danemark, ont rencontré des **difficultés dans la négociation de prêts bancaires**, y compris auprès de banques coopératives. En dehors de l'Europe, les conditions financières des coopératives de travail associé et des coopératives

sociales semblent être semblables. Presque tous les membres annoncent des difficultés lors de la négociation de prêts bancaires.

La situation est la même pour les systèmes d'aide financiers coopératifs en raison du fait qu'ils imposent habituellement des critères plus élevés que les coopératives de travail associé et les coopératives sociales ne peuvent pas toujours rencontrer (Argentine et Colombie).

De plus, quelques membres annoncent de sérieux problèmes de **retard de paiement** de la part des administrations locales et régionales, notamment des administrations de santé publique qui est souvent le tiers-payeur pour les services sociaux (Italie, Espagne, Argentine, Canada). Cependant, ces problèmes de retard de paiement des autorités publiques semblent être un problème casuel qui existait déjà avant le début de la crise, bien que cette question se soit aggravée depuis.

Dans l'ensemble, l'endettement des coopératives ne semble pas atteindre le même niveau que dans les autres types d'entreprises. Néanmoins, les membres de quelques pays (Danemark, Italie, France, États-Unis, Canada, et Corée du Sud) rapportent un accroissement des dettes dans leurs entreprises affiliées.

On doit noter que certains membres ont récemment développé (Italie, Allemagne) ou développent actuellement (Slovaquie) leurs **propres instruments financiers** et un **système de crédit basé sur le caractère coopératif**. Le gouvernement espagnol a pris des mesures pour permettre l'accès au crédit à travers l'ICO (Institut de Crédit Officiel).

Pour conclure, des ressources financières coopératives basées sur la solidarité aident les coopératives à être **moins dépendantes** des sources financières externes que les entreprises conventionnelles. Cela pourrait expliquer leur plus grande résistance à la crise économique actuelle provoquée par le système financier.

Espérances futures et mesures potentielles

La plupart des membres européens s'attendent à une **aggravation** ou à une **stagnation** de leur situation économique en 2010. Comparée à 2009, cette perception négative est renforcée. En fait, on pourrait s'attendre à ce que l'actuelle situation économique empirant en Europe provoque des difficultés économiques plus sérieuses que celles auxquelles les membres s'attendaient.

Cependant, la situation à l'extérieur de l'Europe **semble meilleure** : en Argentine, au Brésil, au Japon, en Corée du Sud et en Chine, les coopératives affiliées s'attendent à ce que la situation économique s'améliore en 2010. Les membres américains et canadiens ne s'attendent pas à ce que leur situation s'améliore, mais, au moins, ils ne s'attendent pas à ce que cela empire non plus.

Confrontées à la crise économique, les fédérations coopératives envisagent d'adopter - ou ont déjà adopté - différentes **mesures internes pour aider leurs entreprises affiliées**. La fourniture d'informations, la formation et la consultance sont mentionnées comme étant les premières contributions que les organisations faïtières fournissent à leurs membres (Bulgarie, République tchèque, Argentine et France). Un renforcement de la coopération parmi les coopératives a été souligné par les membres danois, argentins, colombiens et japonais. En outre, des services financiers pour les coopératives de travail associé et les coopératives sociales ont été créés dans quelques pays. En Italie, trois principales fédérations

coopératives ont créé ensemble un nouvel instrument financier, Cooperfidi, en plus des différents instruments financiers qui leur sont propres. Les membres polonais, argentins, canadiens, américains et slovaques ont aussi créé ou créent leurs propres instruments financiers. Des services d'affaires pour les coopératives affiliées, comme la vente par internet, sont actuellement envisagés par le membre slovaque. Des mesures en faveur de la promotion du modèle de la coopérative de travail associé ont été lancées par les membres espagnols et japonais.

En ce qui concerne les **mesures gouvernementales qui pourraient aider les coopératives à surmonter la crise économique**, des membres demandent le retrait des désavantages fiscaux auxquels elles sont confrontées en comparaison avec les PME conventionnelles (Espagne), l'exonération de l'impôt pour les coopératives (Argentine et Canada), l'assistance pour l'élargissement du marché et la coopération internationale (Argentine et Brésil) et la simplification du processus de création d'entreprises (Italie et Argentine). Un meilleur accès au système de crédit pour les coopératives est nécessaire, ainsi que plus de possibilités pour les systèmes de garantie (France et États-Unis). La Corée du Sud demande la création de nouveaux fonds de prêt spécialisés pour des activités à but social. La Colombie, ainsi que l'Italie et l'Espagne, souhaitent un taux d'intérêt amélioré pour l'investissement et pour faciliter l'accès au crédit.

Pour résoudre les problèmes de retard de paiement, les membres italiens et espagnols cherchent à promouvoir une réforme législative pour accélérer les processus de paiement et pour des décisions légales au niveau européen (Cour de justice européenne).

D'autres membres demandent une **intervention gouvernementale plus forte dans différents secteurs** : bâtiment et construction (Danemark), amélioration d'infrastructures et promotion de la R&D (Italie), meilleur environnement pour les PME et les coopératives employant des personnes handicapées (Roumanie) et en outre, un programme anticrise plus général (Bulgarie).

Quelques membres ont déjà obtenu de leurs gouvernements des mesures politiques concrètes en réponses à leurs demandes : l'exemption de l'impôt sur le bénéfice réinvesti (Roumanie), prêts subventionnés à faible intérêt et des projets d'investissement à long terme pour les PME (Argentine).

Au **niveau européen**, les membres demandent quelques mesures qui pourraient les aider à faire face aux effets nuisibles de la crise :

- amélioration des procédures permettant accès aux fonds structurels et au fonds de cohésion;
- mise en œuvre de programmes et d'incitants pour les employeurs afin d'assurer l'intégration des chômeurs, pour lutter contre le travail illégal et la concurrence déloyale (Roumanie);
- promotion de l'emploi durable et introduction de clauses sociales dans les marchés publics (Espagne);
- simplification de l'environnement des entreprises dans l'Union européenne (République tchèque);
- meilleure reconnaissance et assistance pour les coopératives au niveau de l'Union européenne et national (Estonie, Espagne);
- homogénéisation des lois nationales sur les coopératives et moins de sévérité envers "les aides d'état" accordées aux coopératives (Italie);
- protection contre le dumping (Italie);
- meilleure attention aux problèmes de retard de paiement (Italie);
- meilleure participation des coopératives dans les projets de l'Union européenne (Bulgarie).

Conclusions

Les coopératives de travail associé et les coopératives sociales sont-elles toujours affectées par la crise économique en cours? Dans quelle mesure? Le résultat de cette deuxième consultation illustre plusieurs points de ces questions.

- En 2010, quelques coopératives de travail associé et coopératives sociales se remettent déjà de la crise économique. Elles en subissent cependant encore l'impact, directement ou indirectement.
- La crise économique, qui trouve ses racines dans le système financier, a aggravé l'environnement financier des coopératives de travail associé et des coopératives sociales. Toutes connaissent des difficultés pour négocier des prêts avec les banques. Néanmoins, cet impact direct est moins sévère pour les coopératives de notre réseau que pour les entreprises conventionnelles parce qu'elles peuvent compter sur leurs propres ressources plutôt que sur des ressources financières extérieures. Dans quelques pays, si nécessaire, elles ont accès aux institutions d'aide mutuelles telles que des instruments coopératifs financiers non-bancaires.
- Les impacts indirects créent beaucoup plus de difficultés aux coopératives de travail associé et aux coopératives sociales. La diminution générale dans l'économie a découragé presque toutes les activités économiques. Cette dépression touche fortement les coopératives de travail associé dans les secteurs qui dépendent principalement de la performance d'autres entreprises comme la fabrication, la construction et les services aux entreprises. Les services à la personne principalement financés par les autorités publiques semblent maintenir leurs activités sans beaucoup de difficulté, excepté des problèmes permanents, comme le retard de paiement. Cet impact indirect a provoqué une légère réduction d'emploi et de fermetures d'entreprises bien que la quantité soit moins importante que pour les entreprises conventionnelles actives dans les mêmes secteurs et sur les mêmes territoires.
- Des mesures innovatrices et la flexibilité des coopératives de notre réseau basées sur la participation et la responsabilité des travailleurs dans la gouvernance constituent un potentiel extraordinaire pour elles. De nombreuses coopératives ont maintenu leur niveau d'emploi éventuellement par des mesures de réduction de salaire plutôt que par la réduction des emplois ou par la délocalisation. En outre, quelques coopératives essaient d'innover dans leur activité en considérant la crise comme un simple changement, sans plus, et une occasion de développer ainsi les coopératives et le potentiel de leurs membres.